

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

RÈGLEMENT ÉCRIT

liste des emplacements réservés

Référence au plan de zonage	Intitulé	Bénéficiaire	Superficie
ER 1	Création d'une aire de stationnement	Commune d'Auxelles-Haut	178 m ²
ER 2	Création d'une aire de stationnement	Commune d'Auxelles-Haut	190 m ²
ER 3	Création d'une aire de stationnement	Commune d'Auxelles-Haut	234 m ²
ER 4	Création d'une aire de stationnement	Commune d'Auxelles-Haut	368 m ²
ER 5	Création d'un chemin d'accès et d'ouvrages, équipements et services d'intérêt général	Commune de Chaux	1 442 m ²
ER 6	Création d'une aire de retournement	Commune d'Étueffont	631 m ²
ER 7	Élargissement de la rue du Centre Largeur maximale : 3,50 mètres	Commune d'Étueffont	897 m ²
ER 8	Création d'une aire de jeux pour le groupe scolaire et d'un cheminement piéton	Commune de Rougegoutte	1 321 m ²
ER 9	Création d'un cheminement piéton	Commune de Rougegoutte	5 m ²
ER 10	Aménagement d'un square	Commune de Rougemont-le-Château	1 837 m ²
ER 11	Création d'un chemin d'accès au cimetière	Commune de Saint-Germain-le-Châtelet	401 m ²
ER 12	Création d'une voie d'accès à la zone 1AU	Commune de Saint-Germain-le-Châtelet	326 m ²
ER 13	Création d'un parking public	Commune de Rougegoutte	410 m ²
ER 14	Élargissement de la voirie au niveau du carrefour	Commune de Lachapelle-sous-Rougemont	247 m ²
ER 15	Création d'une zone de loisirs	Commune de Vescemont	2 593 m ²
ER 16	Élargissement de la voirie	Commune d'Anjoutey	214 m ²
ER 17	Création d'une gendarmerie et aménagement de l'espace public à proximité de la salle communale	Commune de Lachapelle-sous-Rougemont	4 717 m ²
ER 18	Création d'une zone humide dans le cadre de mesures compensatoires (Grosmagny)	Communauté de communes des Vosges du sud	13 183 m ²
ER 19	Création d'une zone humide dans le cadre de mesures compensatoires (Étueffont)	Communauté de communes des Vosges du sud	43 188 m ²
ER 20	Création d'une zone humide dans le cadre de mesures compensatoires (Lachapelle-sous-Chaux)	Communauté de communes des Vosges du sud	33 182 m ²
ER 21	Création d'une zone humide dans le cadre de mesures compensatoires (Étueffont)	Communauté de communes des Vosges du sud	37 443 m ²
ER 22	Création d'un cheminement piéton	Commune d'Étueffont	243 m ²

